

La Lettre

Envoi électronique réservé aux adhérents

Décembre 2008

Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale



Agenda

22 octobre 2008 : participation à l'AG de l'ADBEN Besançon.

15-16 novembre 2008 : Réunion du Bureau National à Paris.

19 novembre 2008 : intervention au séminaire Renadoc à Dijon.

24 novembre 2008 : Réunion du groupe de travail ERTé à Lille

28 novembre 2008 : Conseil d'administration du CFI-IFLA à Paris.

13 décembre 2008 : Réunion du Bureau National à Paris en vue de la préparation du CD.

17 et 18 janvier 2009 : comité directeur à Paris.

EDITO

Flash-back sur une année, l'heure du bilan a sonné!

De l'énergie pour défendre notre identité enseignante, l'association en a eu à tous les niveaux parce que la conjoncture ne nous a pas laissé de répit !

Ces derniers mois nous ont engagés dans une stratégie plus offensive en interpellant les politiques au sujet des HSE, et nombreux sont les députés et les sénateurs qui ont posé des questions écrites au gouvernement (*liste publiée sur le site*) ; d'autre part en explicitant nos positions sur la culture de l'information grâce à une campagne de diffusion très ciblée du Manifeste 2008 ; enfin par nos interventions dans les assemblées générales académiques et des participations à des colloques.

Cette Lettre se met à l'heure de l'électronique, c'est une nouveauté!

Elle va surtout nous permettre de communiquer d'une manière différente avec vous, d'une façon plus dynamique par des liens avec le site de la FADBEN ou d'autres sites, inclus dans certains articles .

En fait, c'est toute la communication avec nos adhérents qui se trouve modifiée puisque la revue Médiadoc a également évolué avec de nouvelles rubriques et son nouveau look, le site va connaître lui aussi des améliorations et la liste de diffusion interadben a trouvé son rythme .

Bonne fêtes de fin d'année !

Françoise Albertini

HSE, suite et à suivre

Lancée par la FADBEN en octobre 2008, la campagne d'information au sujet des HSE a été entendue par les députés et les sénateurs de France. En effet, du 21 octobre au 11 décembre, trois sénateurs : M. Jean-Claude Peyronnet, vice-président de la commission des lois au Sénat (Haute-Vienne), M. Ivan Renard (Nord) et M. Yves Détraigne (Marne) ont attiré l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education nationale sur « **la différence de traitement entre les professeurs documentalistes et les autres professeurs certifiés au regard des heures supplémentaires** », par voie de question écrite.

A la date du 11 décembre, on nous confirme que le groupe socialiste au sénat, en la personne de M. Jean-Claude Peyronnet, a interrogé Monsieur le Ministre de l'Education nationale. Treize députés M. Rudy Salles et M. Estrosi Christian (Alpes-Maritimes), M. Couanau René et M. Rogemont Marcel (Ille et Vilaine), Mme Vautrin Catherine et M. Martin Philippe Armand (Marne), M. Vitel Philippe (Var), M. Vergnier Michel (Creuse), M. Rodet Alain (Haute-Vienne), M. Queyranne Jean-Jack et M. Terrot Michel (Rhône), M. Lenoir Jean-Claude (Orne) et M. Bocquet Alain (Nord) ont également déposé une question écrite parue au *Journal officiel*.



HSE, suite

D'autres députés ont attiré l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education nationale par d'autres voies semble-t-il : Mme Pérol-Dumont (Haute-Vienne), M. Jean Auclair (Creuse). M. Charles de Courson (Marne), a quant à lui adressé une lettre à Monsieur le Ministre de l'Education nationale. C'est grâce à une mobilisation nationale de toutes les délégations académiques que les sénateurs et députés nous ont entendus. Nous sommes maintenant dans l'attente d'une réponse.

Voir la liste des questions et réponses vient d'être publiée sur notre site : <http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article56>

Brèves

♦ Carnet rose :

Le bureau national est heureux de vous annoncer la (re)naissance imminente de l'ADBEN lilloise. L'objectif était évoqué depuis longtemps mais plusieurs contacts s'étaient révélés infructueux. Le récent colloque de l'ERTé a été l'occasion pour Françoise Albertini de rencontrer des collègues nordistes au sujet de la situation alarmante des postes vacants dans cette académie ainsi que les propos abracadabantesques tenus par le Recteur à ce sujet. (« *Toute personne est capable de faire fonctionner un CDI...* »)

♦ Réactions :

La FADBEN a demandé une audience au recteur de Lille afin de lui faire part de notre vive réaction à l'égard de ses propos contre notre profession. Nous espérons que cette audience nous sera accordée afin de réhabiliter l'identité de notre métier.

Le Wiki

Dans notre Médiadoc sur /Les savoirs scolaires en information-documentation/ de mars 2007, Françoise Albertini signalait que le groupe de travail avait utilisé un wiki, une plate-forme d'écriture collaborative, pour construire les premières définitions de notions ainsi que les pistes pédagogiques correspondantes.

Dans ses orientations 2008, le Bureau National s'était engagé à modifier cet outil afin de l'ouvrir à un plus large public. Nous vous annonçons que nous présenterons une première version de ce wiki aux délégués académiques lors du prochain Comité Directeur.

Notre intention est bien entendu de diffuser nos travaux auprès des professeurs documentalistes et des professionnels de l'information, mais surtout de les inviter à compléter le corpus de savoirs. Deux directions seront privilégiées : définir les notions restantes et proposer des pistes pédagogiques pour construire concrètement les apprentissages info-documentaires.

Nous pensons également réserver un espace pour proposer de nouvelles notions. Enfin, un calibrage des pages sera mis en place pour faciliter des traductions ultérieures.

Cahier des charges des CDI de lycées Région PACA

Ayant constaté de gros problèmes dans la construction et la restructuration des CDI de lycées, les ADBEN d'Aix-Marseille et de NICE ont obtenu un rendez-vous à la Direction des lycées de la région PACA le 10 juillet 2008. Les échanges ont été très constructifs et il nous a été proposé de participer à l'actualisation de ce cahier des charges (Référentiel de programmation pour les lycées du XXIème siècle).

Un groupe de travail s'est constitué (10 personnes des 2 ADBEN) et rendra ses propositions en décembre à la Région. Le Bureau national participe activement puisque la présidente fait partie de ce groupe. Nous envisageons de communiquer les résultats de cette consultation, de proposer à d'autres ADBEN de participer à cette réflexion et de l'élargir au collège.

Colloque ERTé "L'éducation à la culture informationnelle" - Lille, 16-17-18 octobre 2008

La FADBEN est intervenue dans une table ronde animée par Jean-Louis Charbonnier et réservée aux associations (ABF-ADBS-ADBU-ANDEP-FADBEN) sur la culture informationnelle.

Françoise Albertini a présenté les travaux de réflexion de l'association, réflexion guidée par le souci d'expliquer, de clarifier ce que l'élève devrait savoir et maîtriser à l'issue de son cursus scolaire.

Les communications sont mises en ligne sur le site de l'ERTé :
<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/ERTE/>

Pour en savoir plus, lisez notre article qui fait un tour d'horizon de ce colloque mis en ligne sur le site de la FADBEN : <http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article55>

Rapport Assouline : oui, mais ...

Un soutien de poids ... ou un feu de paille ?

«Renforcer le rôle des professeurs documentalistes» : Cette proposition n'est pas extraite d'un manifeste de la FADBEN ou d'une revue syndicale mais d'un rapport d'information présenté le 22 octobre dernier par M. David Assouline, au nom de la commission des Affaires culturelles sur « L'impact des nouveaux médias sur la jeunesse ».

En soulignant la nécessité de rendre l'éducation aux médias obligatoire et en affirmant l'importance de notre rôle, ce rapport prend notre défense et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Pourtant, il est nécessaire de relativiser le poids d'un rapport quel qu'il soit. D'autant plus que M. Darcos, auditionné par M. Assouline et interrogé sur le rôle des documentalistes, a estimé « *qu'ils ont une fonction d'encadrement importante mais que c'est aux professeurs de se saisir des nouvelles technologies, afin que l'école soit davantage en accompagnement qu'en réaction* ». Il semblerait que M. le Ministre ne nous considère pas comme des enseignants et qu'enfin il n'imagine pas que nous aussi nous puissions nous saisir ou être déjà « *sassis* » par les nouvelles technologies.

Alors oui, le rapport Assouline va dans le bon sens mais ses propositions trouveront-elles un écho auprès du ministère de l'éducation nationale ????

Nouveaux médias, nouveaux comportements, nouveau rôle pour les professeurs documentalistes.

Lors de notre dernier congrès, nous avions déjà affirmé qu'il était nécessaire que l'Ecole prenne en compte les pratiques numériques et informationnelles des adolescents plutôt que de les nier. Le rapport de M. Assouline adopte la même position.

En partant du constat que les « nouveaux médias » et les nouvelles formes de communication sont incontournables, l'auteur du rapport consacre une bonne part de son étude à l'analyse des relations entre les jeunes et ces médias en abordant de manière un peu manichéenne les aspects positifs (« *outils de socialisation, catalyseurs de compétence, diffuseurs de culture, sources de créativité et nouveaux supports pédagogiques* ») ou, à contrario, les dangers (« *mise en péril de l'intimité, effets néfastes sur la santé, violence dans les images, éclatement médiatique* »).

Pour le rapporteur, les « nouveaux médias » correspondent à cette culture de l'écran très présente chez les adolescents (ordinateurs et Internet, télévision, téléphone portable, consoles, ...).

La partie V du rapport, intitulée « *L'impératif éducatif* » est consacrée à la place que l'école doit accorder aux médias. L'auteur du rapport regrette que l'éducation aux médias, bien que présente dans les programmes soit peu enseignée et qu'elle soit, selon les termes du rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale sur l'éducation aux médias « *demeurée l'affaire de militants, parfois contestée dans le cadre scolaire, et paraît peu présente en tant que telle dans les politiques éducatives.* » C'est ici qu'il appelle à « *une revalorisation forte du métier de professeur documentaliste qui passe par l'attribution claire de responsabilités en matière d'éducation aux médias.* » et propose la mise en place de modules de formation d'une dizaine d'heures annuelles en 4^e et en seconde dont la responsabilité nous serait confiée. Il déploré d'ailleurs le faible nombre de postes offerts au CAPES de documentation, qui ne compense pas les départs à la retraite. Enfin, il préconise également que le rôle du CLEMI soit renforcé.

Toutefois, ce volet éducatif se doit d'être complété par un volet « contrôle » et le rapporteur préconise la création d'un organisme en charge de la protection de l'enfance sur l'ensemble des médias.

Les 15 principales propositions du rapport sont inégales, mais la lecture de ce document laisse apparaître une envie politique d'agir pour que les jeunes soient accompagnés, éduqués, protégés dans leurs pratiques informationnelles et informatiques. Nous ne pouvons qu'adhérer à cette démarche.

Rapport Assouline

<http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-046-notice.html>

Synthèse du rapport

<http://www.senat.fr/rap/r08-046/r08-046-syn.pdf>

Le blog

<http://blogs.senat.fr/mediasjeunesse/>

A SUIVRE ...

Brèves

♦ Intersyndicale :

La demande d'audience adressée par l'Intersyndicale, dès la rentrée, au cabinet du Ministre n'avait toujours aucun écho à la mi-décembre. Rappelons que ce courrier protestait contre la baisse des recrutements et réaffirmait notre rôle pédagogique auprès des élèves. Il appartiendra sans doute au comité directeur de se déterminer sur les suites à donner à ce type de démarche.

♦ Nouveau look pour *La Lettre* :

Comme vous pouvez le constater, nous actualisons au fur et à mesure des mois nos outils de communication (le site, le MEDIADOC...). C'est au tour de *La Lettre* de rajeunir, d'une part par un envoi électronique, d'autre part par une publication colorée. N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion !

- ⇒ Nous avions rencontré, en juillet 2008, à notre demande, M. ASSOULINE qui relate cette entrevue sur son blog. Ce blog lui a permis de recueillir l'avis de tous, et en particulier des internautes, sur cette question de l'impact des médias chez les jeunes. Nous avons de nouveau sollicité un rendez-vous auprès de M. ASSOULINE pour lui exposer nos propositions en ce qui concerne l'enseignement modulaire en lycée et plus précisément la formation à la culture de l'information. En effet, le module *informatique et société numérique* en classe de seconde fait déjà l'objet de propositions de programmes dont le contenu est très axé sur les aspects techniques (programmation, architecture des ordinateurs, réseaux) et qui sont très éloignés de notre conception culturelle de l'information. Notre travail de lobbying se poursuit.
- ⇒ Le **manifeste publié par la FADBEN** le 15 octobre dernier a été relayé par de nombreux sites et différentes associations de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur : savoirs CDI, le café pédagogique, docs pour docs, la classe.com, FORMIST, SNES, l'ENSSIB, l'ABF... Ces différentes publications démontrent que tous les partenaires - éducatifs, pédagogiques, syndicaux et professionnels - avec lesquels nous travaillons se retrouvent derrière ce texte qui met en avant les besoins d'éducation à l'information de la société dans laquelle nous vivons.

PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité Directeur de la Fadben se tiendra samedi 17 et dimanche 18 janvier 2009 au local parisien, 25 rue Claude Tillier.

Le Comité sera précédé par un échange sur le thème de la formation en information-documentation, entre les participants et Nicole Clouet et

Agnès Montaigne d'une part, et, d'autre part, avec Françoise Chapron sur l'évolution de la formation continue, des IUFM et les perspectives offertes par les nouveaux masters et la transformation du CAPES.

Lors du Comité Directeur, nous faisons le point sur les

actions menées tout au long de l'année dans les Adben et au Bureau national et nous déterminons les grandes lignes des orientations que le Bureau va suivre tout au long de l'année.

Nous réservons également un moment convivial au restaurant le samedi soir.

Contacts nationaux : Présidente, Françoise ALBERTINI

BUREAUX PARISIENS : 25, rue Claude Tillier—75012 PARIS

En l'absence de secrétariat, toutes les demandes sont traitées par courriel.

Mél : fadben@wanadoo.fr

Contenu éditorial: les membres du Bureau National

Maquette et réalisation : Anna Vicente

Retrouvez-nous sur le web :
<http://www.fadben.asso.fr>